
De:
Envoyé: mercredi 19 mars 2025
À: 14:56 enquetepublique
Objet: Contribution

Madame,

Pour avoir été confronté à une crémation familiale il y a peu de temps et étant obligé d'organiser un déplacement à Gap (avec un temps d'attente toujours trop long dans ces cas-là), je trouve que la création d'un crématorium à Digne-les-Bains (au vu du nombre de la population en rapport au territoire) est très cohérent.

La propriété foncière disponible de la commune étant très faible, le choix de l'ancien stade Robert-Gage se justifie aussi facilement. Ce stade est à l'abandon depuis plusieurs décennies et est voisin au cimetière de St-Véran qui nécessite d'ailleurs un agrandissement.

Si les normes de rejet des fumées sont respectées, ce choix politique ne doit pas être remis en question d'autant plus que la

Mairie n'a pas d'autre terrain à mettre à disposition de l'opérateur.

Georges Pereira